



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero

Communiqué de presse

ACS renforce son engagement en faveur du tunnel routier du Gothard

Berne, 23 novembre 2015. – Le tunnel routier du Gothard doit être assaini. Pour l'ACS, une chose est certaine: la construction d'un tunnel de réfection et par conséquent d'un deuxième tube est de loin la meilleure solution. Les présidents des sections de l'ACS ont par conséquent décidé à l'occasion de leur conférence du 20 novembre 2015 à Lucerne de doubler carrément l'engagement financier en faveur de la campagne de votation.

L'Automobile Club de Suisse (ACS) considère que la votation référendaire sur le tunnel routier du Gothard du 28 février 2016 est d'une importance primordiale. En effet, l'actuel tunnel routier du Gothard à deux voies de circulation non séparées, d'une longueur d'environ 17 kilomètres, présente un grand potentiel de risque d'accidents graves. Un deuxième tube rendrait les collisions frontales et latérales impossibles.

De plus: sans construction d'un deuxième tube, il faudrait fermer pendant environ trois ans la liaison Nord-Sud la plus importante. La sécurité d'approvisionnement du canton du Tessin ne serait par conséquent plus assurée. Une telle mesure incisive et isolante mettrait non seulement la prospérité économique en danger, mais elle compromettrait aussi considérablement la cohésion nationale au Sud et au Nord du Gothard.

Il s'agit à présent de poser correctement les jalons. La campagne de votation vient de commencer. De concert avec ses sections, l'ACS va encore une fois renforcer son engagement et son apport financier et doubler désormais sa contribution financière aux mesures spécifiquement axées sur la campagne de votation. C'est ce qu'ont décidé les présidents des sections de l'ACS à l'occasion de leur récente conférence à Lucerne. Dans l'optique de l'ACS, cet investissement dans l'avenir de la mobilité vaut assurément la peine!

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter:

Christophe Hurni, Président de la section ACS de Neuchâtel

Tél. 079 240 62 51

E-Mail: info@sports-promotion.ch

Pour les informations en langue alémanique, prière de contacter:

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)

Téléphone: 079 300 54 45

E-Mail: mathias.ammann@acs.ch

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève et a pour but de regrouper les automobilistes pour défendre leurs intérêts en politique des transports, économie, tourisme, sport ainsi que tous les autres intérêts en rapport avec l'automobilisme, comme la protection des consommateurs et de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application et s'engage pour la sécurité routière.